

Un complément aux régimes de retraite : une carte de crédit dédiée?

A la fin du XIXe siècle, l'espérance de vie à la naissance était seulement de 40 ans environ dans le monde du travail. De 1876 à 2006, soit en 130 ans, cette espérance a doublé. Si l'augmentation de la longévité est réjouissante en soi puisqu'elle est le signe d'années de vie gagnées, elle induit des besoins de financement supplémentaires pour les régimes de retraite puisque les rentes doivent être versées plus longtemps.

A l'aube du XXIe siècle, des adaptations ont déjà eu lieu et d'autres vont suivre dans le cadre du projet Prévoyance 2020 actuellement examiné par les Chambres fédérales. Elles coïncident avec les appels lancés sur le plan international par l'OCDE en ce qui concerne la pauvreté et par les Nations Unies pour une redistribution plus équitable des richesses parmi les populations.

Dans ce contexte, à part le sempiternel discours « hausse des cotisations ou baisse des prestations », peu de solutions alternatives sont proposées. Notre document tend à remédier à ce manque d'idées nouvelles : nous pensons qu'il est souhaitable d'examiner d'autres formes d'amélioration des prestations de la sécurité sociale, alternatives aux mesures strictement monétaires, tout en restant cependant efficaces sur le plan de la politique sociale. Ce d'autant que la Suisse a participé activement au Sommet des Nations-Unies, en septembre 2015, sur l'agenda post-2015 du développement qui visait à adopter un plan d'action global afin d'assurer une meilleure prospérité pour les générations présentes et futures.

Dossier préparé par Antonio Busca, ancien senior actuary auprès du BIT et Meinrad Pittet, actuaire-conseil senior

> Téléchargez le [dossier du mois](#) en Pdf (réactualisé en juin 2016 avec graphique), [version en anglais](#), [version en espagnol](#)

> Autres éclairages sur notre thème Social >> Assurances sociales >> Assurance vieillesse et survivants >> [Prestations complémentaires](#)